

DIPLÔME C1 DE LANGUE ET CIVILISATION FRANÇAISES – DESCRIPTIFS DES MODULES G à L

Module G : Pratiques formelles du français 2		9 crédits	H/sem	Semestre	ECTS
Écrit 1	TP		2	A	3
Oral 1	TP		2	A	3
Grammaire des genres formels 2	C méth		2	A	3

Objectifs :

- Identifier les caractéristiques de divers genres formels
- Présenter à l'oral ou à l'écrit un sujet complexe de manière claire, détaillée et grammaticalement correcte
- Commenter un événement de manière structurée, détaillée et critique
- Etablir et appliquer une terminologie grammaticale adéquate

Écrit 1

Dans ce TP, les apprenants se livrent à l'observation et à la rédaction de rapports critiques d'objets de différents types (exposition, conférence, débat, film, spectacle, livre, texte, etc.). Outre l'élaboration d'un compte rendu circonstancié et structuré de l'objet, ils apprennent à évaluer celui-ci de manière critique et à formuler leur propre point de vue.

Oral 1

Cet atelier a pour objectif principal de préparer les apprenants à présenter seuls un sujet complexe à l'oral de manière structurée et cohérente, dans un registre de langue approprié du point de vue de la phonétique et du lexique-grammaire. Divers exercices d'observation et de production ciblée permettront à chaque étudiant d'élaborer individuellement un exposé de 30 mn sur un sujet choisi dans une thématique générale commune. Cet exposé sera ensuite présenté en classe et évalué.

Grammaire des genres formels 2

Ce cours, qui alterne explications théoriques et exercices pratiques, a pour objectif de développer les compétences des apprenant-e-s dans le domaine de la grammaire de l'écrit formel. L'objectif poursuivi est la production d'énoncés corrects dans une perspective prescriptive. Les domaines suivants sont notamment étudiés : sous-classes et fonctions syntaxiques du verbe, réflexion sur la terminologie grammaticale, étude du passé et de l'antériorité (production et analyse).

Module H : Pratiques non formelles du français 2		9 crédits	H/sem	Semestre	ECTS
Interactions verbales	TP		2	A	6
Enrichissement lexical	C méth		2	A	3

Objectifs :

- Elargir le répertoire lexical pour permettre à l'apprenant d'être adéquat dans toutes les situations de communication

DIPLÔME C1 DE LANGUE ET CIVILISATION FRANÇAISES – DESCRIPTIFS DES MODULES G à L

- Comprendre la part de non-verbal, d'implicite, etc. dans la communication
- Comprendre des échanges interpersonnels et y contribuer de manière adéquate

Interactions verbales

Dans cet atelier, les apprenants s'exercent à la compréhension et à l'analyse de divers types d'interactions verbales non formelles, comme des conversations entre proches, sketches d'humoristes, extraits de films ou encore vidéos de youtubeurs. Les étudiants sont amenés à transcrire et reproduire des extraits ou à préparer une production personnelle en s'inspirant des modèles existants.

Enrichissement lexical

Ce cours de méthode a pour but d'élargir le répertoire lexical afin de permettre aux apprenants de s'exprimer précisément et facilement dans toutes les situations, grâce à la maîtrise de nombreux synonymes, et du vocabulaire de spécialités. L'observation de documents authentiques (films, textes littéraires, documents numériques) permettra en outre l'acquisition d'expressions idiomatiques et de lexique de registres non-standard, du vulgaire au soutenu.

Module I : Médiations		12 crédits	H/sem	Semestre	ECTS
Traductions plurilingues	P		2	A	3
Des données à leur description	TP		2	A	6
Approches interculturelles	P		2	A	3

Objectifs :

- Reconnaître, évaluer et expliciter l'altérité et les différences culturelles
- Apprendre à intervenir en tant que médiateur
- Être capable de passer de données figuratives et chiffrées à une description claire et précise
- Être capable de prendre des notes dans diverses situations professionnelles et académiques

Traductions plurilingues

Dans ce proséminaire, les apprenant-e-s présentent un travail de traduction depuis leur propre langue vers la L2, le français. Les présentations partiront d'un exemple concret pour montrer le travail de médiation d'une langue à une autre. Le point de départ est la langue maternelle des apprenant-e-s qui vont ainsi du connu vers le moins connu et détaillent les différences structurelles, lexicales et culturelles entre leur L1 et leur L2. Les discussions de groupes se grefferont aux cas pratiques apportés par les participant-e-s et porteront sur les différences entre les différentes langues et sur les différentes traductions (notamment l'utilisation des traducteurs automatiques).

Des données à leur description

DIPLÔME C1 DE LANGUE ET CIVILISATION FRANÇAISES – DESCRIPTIFS DES MODULES G à L

Cet atelier a pour but d'apprendre à passer d'un type de données à un autre. D'une part il s'agit d'apprendre à décrire, à comparer et à interpréter de façon claire et fiable les points essentiels et les détails présentés dans des diagrammes, des figures, des présentations de différents domaines complexes (académiques ou professionnels). L'acquisition de vocabulaire spécifique est mise en pratique par des présentations orales et des exercices écrits. D'autre part, on y exerce le passage de données orales aux notes écrites, par la pratique de prise de note, non seulement dans un milieu académique, mais aussi professionnel (compte rendu). On y apprend à identifier le type de texte source (définitions, instructions, réunions, conférences) et à sélectionner le type de prise de notes adéquat (liste d'éléments, sélection des éléments à conserver). On y exerce l'adéquation des notes et leur structuration, sur des sources orales multiples et diverses (débats, conférences, interviews, cours).

Approches interculturelles

Le but de ce proséminaire est d'exercer la capacité des apprenants à comprendre et à rendre compréhensible le contenu d'un texte ou d'un message qui est le produit de pratiques culturelles et sociétales différentes : identification des obstacles à la compréhension d'un comportement ou d'un texte ; repérage de marqueurs culturels dans un texte écrit ou oral ou dans un document iconographique ; échanges sur ce qu'il serait nécessaire de clarifier pour en rendre possible une compréhension par un locuteur d'une autre culture. Ces activités portent à la fois sur la culture cible et sur la culture source de l'apprenant et permettent de comprendre l'identité culturelle de départ et d'arrivée.

Module J : Pratiques formelles du français 3		9 crédits	H/sem	Semestre	ECTS
Écrit 2	C spéc		2	P	6
Oral 2	TP		2	P	3

Objectifs :

- Synthétiser des informations provenant de diverses sources et mettre en relief les points essentiels
- Adapter son style à son destinataire
- Animer un débat et conduire une séance
- Identifier les composants de la phrase complexe

Écrit 2

Ce cours s'organise autour d'une activité principale, la synthèse. En réception, les apprenants travaillent sur la compréhension de divers types d'écrits s'articulant autour d'un thème : ils apprennent à traiter des informations globales et détaillées, à interpréter des indices textuels explicites et implicites, à identifier les croyances et idéologies des auteurs, etc. L'observation des ressources lexicales, logiques et argumentatives les amènent à enrichir leur propre répertoire. En production, les apprenants se consacrent à la rédaction d'une synthèse claire et concise sur la base des textes

DIPLÔME C1 DE LANGUE ET CIVILISATION FRANCAISES – DESCRIPTIFS DES MODULES G à L

observés, en en sélectionnant les informations essentielles, en en marquant les points de convergence ou de divergence et mettant en relation les divers points de vue en présence. Dans ce contexte, ils développent leurs compétences dans le domaine de la grammaire de l'écrit formel afin de produire des énoncés corrects dans une perspective prescriptive. Dans ce but, la phrase complexe et ses constituants sont étudiés : subordonnées complétives, infinitives, participiales, circonstancielles (production et analyse), etc.

Oral 2

L'objectif de cet atelier est d'apprendre aux étudiants à gérer des situations de communications formelles auxquelles plusieurs intervenants participent. Par petits groupes, les apprenants auront comme mission d'organiser une table ronde sur un sujet choisi en commun. Ils devront trouver et contacter des experts à inviter, se documenter sur ces personnes et sur la thématique développée et animer la table ronde le jour où elle aura lieu. Plusieurs exercices d'observation et de production ciblée permettront aux étudiants de se préparer à cette tâche.

Module K: Variations		9 crédits	H/sem	Semestre	ECTS
Variétés francophones	S		2	P	6
Histoire de la langue	C intro		2	P	3

Objectifs :

- Etre sensible à la variation géographique et reconnaître les caractéristiques de certaines variétés francophones
- Construire des représentations adéquates sur le français et ses variétés
- Thématiser et expliciter les rapports entre la norme et l'usage

Variétés francophones

Ce séminaire a pour objectif d'analyser les différentes dimensions de la variation linguistique en synchronie. Ces dimensions seront abordées pratiquement à travers l'observation et l'analyse de documents oraux et écrits émanant de la francophonie. Chaque étudiant-e sera amené-e à présenter un extrait, à animer une discussion et proposer une activité d'apprentissage en lien avec une ou plusieurs dimension(s) de la variation. Le séminaire questionne à la fois les rapports entre les différentes variétés du français et ceux qu'entretiennent les apprenant-e-s à ces mêmes variétés.

Histoire de la langue (BA)

L'objectif de ce cours d'introduction est de présenter les grandes lignes de l'histoire de la langue française, en particulier dans ses rapports complexes avec la formation de la norme. Au cours de l'histoire, on voit comment la langue française est passée d'une grande diversité à l'imposition

DIPLÔME C1 DE LANGUE ET CIVILISATION FRANÇAISES – DESCRIPTIFS DES MODULES G à L

progressive d'une seule norme à partir du XVII^e siècle. Pourtant, cette uniformisation apparente ne doit pas cacher le véritable usage de la langue, très divers, en fonction des contextes, des lieux, des locuteurs et des moyens de communication. On peut dès lors se demander s'il existe plusieurs normes et dans quelle mesure cette diversité doit être prise en compte dans l'enseignement afin que la confrontation avec l'usage réel n'entraîne pas le rejet de la règle par les apprenants.

Module L : Culture et littérature		12 crédits	H/sem	Semestre	ECTS
Littératures en relation	S		2	P	6
Fondements culturels européens	P		2	P	3
Analyse textuelle 2	TP		2	P	3

Objectifs :

- Comprendre les relations entre la littérature et les autres domaines du savoir et de l'art
- Analyser et problématiser les rapports entre langue, style et contenu
- Analyser les grandes questions qui ont façonné et bouleversé l'Europe, notamment au seuil des Temps modernes

Littératures en relation (BA)

Comprendre les circulations multiples des textes et leurs reconfigurations (imitation, traduction, parodie, etc.), analyser la manière dont la littérature opère une médiation entre différents champs du savoir, de la pensée et de l'art (cinéma, musique, arts visuels, etc.), en étudier les conséquences idéologiques et stylistiques : tels sont les trois objectifs de ce séminaire, qui analyse la manière dont la littérature a été et est au cœur de phénomènes humains et sociaux.

Fondements culturels européens (BA)

Ce séminaire vise à comprendre les grandes thématiques qui traversent la culture européenne depuis l'Antiquité, à réfléchir à leurs influences et leurs conséquences sur le monde contemporain ainsi qu'à identifier leurs enjeux majeurs pour le futur. Les thématiques analysées sont notamment le pouvoir et la démocratie, les migrations et les transferts culturels, la religion et la société, l'idée européenne, le colonialisme et la décolonisation, l'impérialisme et le totalitarisme.

Analyse textuelle 2 (BA)

Cet atelier vise l'acquisition de compétences d'analyse appliquées aux textes littéraires. Des passages d'œuvres de divers genres et de diverses époques sont étudiés grâce à des outils méthodologiques de l'analyse littéraire.